
COMMUNE DE SOLEYMIEUX

CONSEIL MUNICIPAL DU : 12/05/2011

Session ordinaire

PRESENTS : JAYOL Jean Louis ; QUAIREL Yves ; CLAVIER Jean ; ROLLE Bruno ; RONZIER Julien ; CREPET Jean Claude ; DUMAS Jean marc ; MALLARD Annie ; PHALIPON Gérard ; POYET André ; Poyet Annick ; Rolle Nathalie

EXCUSE (E) S ;

ABSENT (E) S ;

Secrétaire de séance : A Mallard

ORDRE DU JOUR :

RPI : nouveaux horaires péri scolaire
Convention sou des écoles

CCAS : goûter des 1 ans
Piscine

Voirie : point sur travaux du bourg
Proposition de St Jean pour voirie 2012
Délibération demande de subvention déneigement
Stationnement cabinet médical

SYNDICAT DES EAUX : délégation de personnel

Foot : compte rendu réunion installation

DIVERS : Journées patrimoine

Le Maire donne lecture du CR du conseil du 8 Avril qui est approuvé à l'unanimité.

RPI :

1/ Horaires personnel école rentrée 2011.

Quelques ajustements sont à effectuer suite à la présentation des horaires au personnel. Il s'agit principalement de modifications à apporter sur les heures de ménage, qui ne devraient pas augmenter le budget prévu pour la rentrée 2011, tout en apportant plus de confort de travail pour les personnes concernées.

2/ Projet périscolaire de midi.

La mise en place du périscolaire sur le temps de midi implique une participation financière des familles, de 30 cts d'euro par enfant. Le périscolaire de midi sera obligatoire pour les demi-pensionnaires.

Partant de cela, des négociations sont en cours avec le SOU DES ECOLES, afin que celui-ci récupère les règlements auprès des familles, en même temps que celles-ci inscrivent leurs enfants à la cantine. C'est la solution la plus simple imaginée par les élus, mais il semble que cela pose quelques problèmes au sein du SOU. En effet, cette association est déjà confrontée à des difficultés auprès de certaines familles pour obtenir le règlement de la cantine. Quelques fois, le retard peut atteindre plusieurs semaines, et le sou craint de devoir gérer en plus, les problèmes de recouvrement pour le périscolaire.

En contrepartie des efforts faits par le SOU, les mairies proposent la mise en place d'une « cellule d'action recouvrement », qui pourrait intervenir rapidement, à la demande du SOU, auprès des familles ayant des difficultés à payer, afin de gérer les relances, rencontrer les familles avec des représentants du SOU et les délégués de parents, puis en dernier recours enclencher le processus d'aide financière et sociale à la disposition des familles.

Le SOU doit à nouveau réunir son bureau, et donner une réponse rapide aux mairies.

CCAS

1/ GOUTER DES 1 AN (Inter-ccas)

Les invitations sont postées. Cela concerne 10 familles à SOLEYMIEUX et 8 à ST JEAN
Il se déroulera le 27.5 à THINEREILLE.

2/ PISCINE :

Les courriers sont partis. Cette année 20 familles sont concernées, soit 27 enfants des années, 2001,2002 et 2003.

Une réunion d'information se tiendra le 31.5 pour les familles qui auront répondu favorablement au courrier.

TRAVAUX DU BOURG

Assainissement : le dossier a été accepté et les arrêtés de subvention signé par le C.G.

Voirie : Notre dossier est passé en commission, mais le conseil général donne maintenant priorité aux communes ayant mis en place un contrat d'aménagement avec le conseil général.(COCA) . Nous allons donc être contraint de mettre en place un contrat simplifié (COCS) si nous voulons voir aboutir notre projet. Il est important de souligner que nous n'avons pas monté de contrat sur les conseils du même Conseil Général.

Programme voirie 2012

Le Maire de ST Jean nous a demandé s'il était possible d'inscrire à notre programme voirie 2012 la route du stade dont une partie est sur les deux communes. Compte tenu des montants estimés, de l'état de cette voirie et de la priorité de rénover d'autres routes de la commune, nous allons demander à H Claret la possibilité de reporter ces travaux.

Demande de subvention déneigement

Après en avoir délibéré le Conseil autorise le Maire à demander une subvention au Conseil Général concernant les travaux de déneigement.

Stationnement cabinet médical

Afin d'inciter les clients du cabinet médical à utiliser le parking du désormais Barnaud, le stationnement sera réglementé dans ce secteur. Deux pales seront tracées au sol et il sera interdit de stationner en dehors des emplacements prévus.

Délégation personnel au Syndicat du Moulin de Juquel

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le Maire à signer la convention de délégation de personnel au syndicat du moulin de Juquel qui se compose de :

250 hrs au titre de l'entretien et 150 Hrs au titre de la construction.

Schéma départemental de coopération intercommunale

Le Maire fait part du nouveau scénario proposé par Mr Le Préfet à savoir :

Pas de modifications concernant la CC de ST Bonnet le Château.

QUESTIONS DIVERSES

Journées patrimoine

Elles auront lieu les 17 et 18 Septembre

Fleurissement

La mise en place des fleurs sera réalisée le samedi 14 Mai

ESHF

L'ESHF a demandé lors de la réunion annuelle concernant les installations (stade et vestiaires) la possibilité de remise en état de la pelouse du stade. Des devis vont être demandé concernant ces éventuels travaux et la possibilité de mettre en place un arrosage automatique.